



Des mesures pour favoriser la participation des femmes au développement régional

Le conseil d'administration de la CRÉO souhaite tenir compte en priorité de la participation à la vie démocratique de la région des jeunes et, selon les principes de l'égalité et de la parité, des femmes dans les instances décisionnelles et consultatives régionales. À cet effet, plusieurs mesures sont mises en place alors que de nouvelles ententes sont en cours de négociation.

Pour augmenter le nombre de femmes impliquées dans ses décisions, la CRÉO a notamment ajouté un siège « Femmes » sur chacune de ses commissions régionales et a mandaté l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) d'y proposer des représentantes.

D'autre part, la CRÉO a signifié au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFAFCF) son désir de signer une entente spécifique sous le thème « Femmes et Développement régional » qui réunirait plusieurs volets de façon à mettre en œuvre certaines orientations stratégiques de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais.

La principale mesure de cette entente viserait à augmenter la représentation des femmes dans les instances décisionnelles, notamment par la mise en place d'un Forum *Femmes et développement régional*. Par la concertation et la mobilisation régionale, ce Forum aurait pour but d'élaborer, d'harmoniser et d'optimiser les actions à réaliser dans le cadre du plan d'action régional de développement découlant de la PSR 2007-2012. L'entente viserait également l'application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) au palier régional et territorial, notamment par le biais de formations et de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement régional.

D'autres ententes pourraient voir le jour au cours de la prochaine année. Selon le Comité régional en options non traditionnelles, il serait notamment pertinent de renouveler une entente *sur la diversification des choix professionnels des filles et des femmes notamment dans les métiers non traditionnels et les professions d'avenir* ».

Stratégie régionale intégrée de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale

La CRÉO travaille de concert avec Emploi-Québec dans le but d'élaborer une stratégie régionale intégrée qui vise à « Réduire les inégalités socio-économiques par la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale ». En phase de recrutement de partenaires, cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et vise à répondre à cet enjeu identifié à l'intérieur de l'axe « Développement social et santé » de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 de l'Outaouais.

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MELS) met à la disposition de la région une enveloppe de cinquante mille dollars (50 000\$) répartie sur 18 mois, issue du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), pour déployer une approche territoriale intégrée au sein des territoires ruraux à forte concentration de pauvre-

té. La CRÉO a quand à elle réservé un budget de 50 000\$ sur 2 ans pour développer une stratégie régionale de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale qui permettra d'agir dans tous les territoires de l'Outaouais.

La prochaine étape sera d'identifier les partenaires interpellés par cette démarche pour ensuite procéder à l'embauche d'une ressource qui aura pour mandat d'élaborer un plan d'action régional. Ce plan d'action tiendra compte des réalités et besoins du milieu et une stratégie régionale en sera dégagée, notamment via les travaux de la commission régionale « Développement social et Santé ».

La CRÉO verra à promouvoir cette stratégie auprès des gouvernements et partenaires concernés afin de revendiquer, d'une voix forte et solidaire, les moyens nécessaires pour la réaliser.

Projet d'entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais

Le conseil d'administration de la CRÉO a approuvé un projet d'entente spécifique ayant pour objet d'accroître le nombre de personnes immigrantes en Outaouais, de favoriser leur établissement durable et une meilleure répartition de ces personnes sur l'ensemble de la région.

Dans le but de favoriser une offre de services intégrée et complémentaire partout sur le territoire, l'objectif serait de développer et mettre en œuvre des activités visant à :

- Promouvoir l'immigration comme un facteur de développement économique, social et culturel essentiel à la région;
- Consolider et développer le potentiel attractif de la région;
- Favoriser l'intégration professionnelle, sociale et culturelle des personnes immigrantes et leur rétention dans la région.

Le projet d'entente pourrait prévoir notamment des mesures de soutien à l'embauche, de reconnaissance des acquis et des compétences, d'attraction d'une main d'œuvre qualifiée pour les besoins de la région, de sensibilisation à l'apport de l'immigration au développement économique ainsi que des mesures d'accueil et de soutien à l'établissement d'immigrants dans tous les territoires de l'Outaouais.

Élaborée en partenariat avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), le projet d'entente est actuellement en évaluation dans les ministères et on devrait procéder prochainement à sa signature.

Le conseil d'administration de la CRÉO a réservé, dans le cadre du Fonds de développement régional – Activités « Entente spécifique », un montant de cent cinquante mille dollars (150 000\$) réparti sur trois ans, soit cinquante mille dollars (50 000\$) par année.

À SURVEILLER

30 avril 2007

Conseil d'administration de la CRÉO - Château Logue, Maniwaki - 10h30

18 juin 2007

Conseil d'administration de la CRÉO - Maison de l'Outaouais - 10h30